

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Pour des poubelles publiques adaptées au tri sélectif !
Initiant-e(-s) : Pauline BLANC et consorts

Cliquez ici pour saisir le résumé. (max 5 lignes)

Aujourd'hui, il n'y a aucune possibilité pour les Lausannoises et Lausannois de trier leurs petits déchets : en effet, les poubelles publiques de type requin ne sont pas adaptées au tri. Or, « mélanger des déchets devant faire l'objet de tri sélectif » est punissable de CHF 150 (Règlement général de police de la Commune de Lausanne).

Il conviendrait à cet égard de donner l'opportunité de pouvoir jeter dans la poubelle adéquate la bouteille PET, ou encore la cannette en alu, qu'une personne vient de consommer dans la rue. Actuellement, nous comprenons que le consommateur dudit déchet doit garder celui-ci sur lui, afin de le jeter dans la poubelle appropriée qu'une fois arrivé chez lui. Cela paraît tout à fait incohérent, d'autant plus à l'heure où l'écologie est au cœur des préoccupations et débats.

La Ville est actuellement dotée de plus de 830 poubelles de type requin. Il s'agirait, au vu de ce qui précède, de les adapter en poubelles à tri du même type que celles que nous voyons notamment à la gare de Lausanne (photo ci-dessous). Cela peut se faire soit en ajoutant les bacs à tri à côté des poubelles de type requin existantes, soit remplacer carrément les poubelles précitées par un bloc de poubelles à tri sélectif comprenant donc également un bac pour ordures.



<https://www.petrecycling.ch/fr/decouvrir/detail/ausbau-recycling-stationen>

Dès lors,

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de
instaurer des poubelles à tri sélectif en guise de poubelles publiques selon le modèle adéquat.

Lausanne, le 26 octobre 2021

M. 
MARLENE BERARD

Conseil communal de Lausanne

Signataire(s) :

Mme Magali CRAUSAZ MOTTIER, M. Mathias PAQUIER

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité.*